

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

Séance du 15 décembre 2011

L'an deux mille onze

et le 15 décembre,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

PRESENTS : M. VULPIAN Claude – **MAIRE**

M. SAMBAIN Maurice - Mme LEXCELLENT Marie-Rose -
M. TEIXIER Dominique – Mme EYRAUD Marlène –
M. PETITJEAN Daniel - Mmes HENRY Mireille – GILLES
Christine – M. VULPIAN Patrice - **ADJOINTS**

Mmes LAUFRAY Olga - DELENAT Josette - MM. BARBE Paul
– BERNOT Georges - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc -
Mme AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak –
TOSI Michel - JACQUOT Rémy – Mmes BOUYA Corine -
de CHAZERON FELICI Nathalie - Melle AMBROSIO Angélique
– M. POOS Julien - Mme CUCCIA Andrée – M. BONO Guy –
Mme MICHEL Françoise – MM. LE PALABE David -
CONSEILLERS MUNICIPAUX

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mmes FARENQ
Jeanine - IBANEZ-QUENIN Stéphanie – Melle ARROUCHE
Mounia – M. SANTILLI Jérôme -

ABSENT EXCUSE : MM. BERTON Christian - CARGNINO
André

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire
de séance.

N° 92/11 - Engagement et paiement de nouvelles dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du Budget Primitif 2012

M. BELLAHCENE expose :

Vu l'article L1612-1 du CGCT, modifié par la loi n°98-135 du 7 mars 1998,

A compter du 1^{er} janvier 2012, et jusqu'à l'adoption du budget pour l'année 2012, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011, hors reports et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

.../...

Cette possibilité présente un réel intérêt pour la Commune et pour ses créanciers, car elle permet à la Collectivité de continuer à honorer ses engagements financiers pendant la période qui précède le vote du budget primitif.

Les dépenses réelles d'investissement prévues au BP 2011, hors crédits afférents au remboursement de la dette, se sont élevées à **8 947 768,54 €**. La limite maximale de crédits d'investissement utilisables avant le vote du budget 2012 est donc de **2 236 942,14 €**.

En conséquence, M. BELLAHCENE demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser M. le Maire

- à engager, liquider et mandater, jusqu'à l'approbation du BP 2012, les dépenses d'investissement concernées, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2011, selon le détail estimatif joint précisant le montant et l'affectation des crédits.
- A inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2012 lors de son adoption.

Oùï le rapporteur en son exposé, et après en voir délibéré, le Conseil Municipal, par 26 voix pour du groupe majoritaire, et 5 abstentions du groupe «Construisons l'avenir » en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 15 décembre 2011.

LE MAIRE

Suite 2 délibération n° 92/11

BUDGET inv. hors remb. dette 2011	Crédit maxi utilisable avant le vote du BP12	Autorisation de l'organe délibérant	Article	Fonction	affectation des crédits	répartition
8 947 768,54	2 236 942,14 €	2 236 942,14	202	O20	frais d'études divers sur projets en cours	8 000,00
			205	O20	logiciels	8 000,00
			204	O20	subventions d'équipement versées	20 000,00
			2111	824	acquisition terrains	54 900,00
			2113	823	divers travaux aménagement urbain (espaces verts...)	70 000,00
			21312	20	travaux sur bâtiments scolaires	50 000,00
			21318	020	travaux sur bâtiments publics	300 000,00
				33	travaux sur bâtiments	100 000,00
				411	travaux sur bâtiments sportifs	80 000,00
			21533	816	réseaux câblés	50 042,14
			21534	814	éclairage public	50 000,00
			2151	822	travaux de voirie	150 000,00
			21571	822	matériel roulant de voirie	10 000,00
			21578	812	containers et divers	6 000,00
			2158	823	matériel espaces verts	5 000,00
			2183	O20	matériel informatique	25 000,00
			2184	O20	meublier	50 000,00
				O20	matériel	40 000,00
			2188	20	matériel écoles	10 000,00
			2312	421	divers aménagements	50 000,00
			2313	94	divers aménagements CDDA	1 000 000,00
2315	822	divers aménagements CDDA	100 000,00			